



L'ASSOCIATION DU
BARREAU CANADIEN
Division du Québec

THE CANADIAN
BAR ASSOCIATION
Québec Branch

Montréal, le 27 août 2026

PAR COURRIEL

**Madame Ruba Ghazal
Monsieur Sol Zanetti
Porte-parole – Québec solidaire**

Objet : Engagements de votre parti politique en matière de justice

Madame Ghazal, Monsieur Zanetti,

Je vous écris au nom de l'Association du Barreau canadien – Division du Québec (**ABC-Québec**) pour vous inviter à répondre au questionnaire ci-joint portant sur vos positions et engagements en matière de justice. Alors que la campagne électorale provinciale s'amorce, cette initiative vous permettra d'informer nos membres et le grand public de vos positions sur ces enjeux importants afin qu'ils puissent faire un choix éclairé le 5 octobre prochain.

L'ABC-Québec représente quelque 2 250 juristes québécois de tous les horizons : avocates et avocats, juges, notaires, professeures et professeurs de droit, ainsi qu'étudiantes et étudiants en droit. Par ses prises de position, ses formations et ses autres initiatives, elle œuvre depuis plus de 75 ans à la défense de la primauté du droit et à l'amélioration continue de notre système de justice. Ces efforts bénéficient également du soutien des plus de 40 000 juristes que représente l'Association du Barreau canadien à l'échelle fédérale.

Vous savez, comme nous, que la justice fait moins souvent les manchettes que la santé ou l'éducation, et qu'elle reste encore aujourd'hui le parent pauvre du budget provincial. Elle revêt pourtant une importance fondamentale pour toute la société. C'est la justice qui permet aux citoyennes et aux citoyens de bénéficier réellement des protections que le droit leur accorde, qu'il s'agisse, par exemple, d'obtenir un procès équitable en tant qu'accusé, d'avoir accès à des recours civils efficaces, accessibles et humains, ou de contester devant un tribunal indépendant les décisions administratives de l'État. Sans justice, ce sont les fondements mêmes de notre société qui s'effritent et risquent, à terme, de s'effondrer.

Au cours des dernières années, l'ABC-Québec a joué un rôle actif dans les débats entourant le système de justice québécois et la réforme du droit. Par nos lettres, nos mémoires et nos comparutions en commission parlementaire, nous avons souligné les bons coups du gouvernement, proposé des amendements dont plusieurs ont été adoptés, mais aussi critiqué les initiatives qui nous semblaient miner les valeurs qui nous sont chères. Cette implication nous a permis de constater des avancées encourageantes, telles que la création de tribunaux spécialisés pour les violences sexuelles, et nous nous posons en alliés des mesures que le prochain gouvernement mettra de l'avant pour améliorer l'administration de la justice et la primauté du

droit. Mais notre implication dans la réforme du droit et de la justice nous a aussi laissés inquiets face à la direction que prend la justice dans notre province. Financement insuffisant, difficultés de rétention du personnel des palais de justice, persistance de la crise d'accès à la justice civile, attaques contre l'indépendance de la magistrature, utilisation répétée des dispositions de dérogation : plusieurs voyants s'allument et exigent une réponse immédiate.

Alors que vous sollicitez les votes des Québécoises et des Québécois, juristes et non-juristes, nous vous demandons d'énoncer clairement les mesures que vous prendrez pour renverser cette tendance. À cette fin, nous avons préparé le questionnaire ci-joint, qui cible les cinq enjeux que nous jugeons prioritaires. Pour chacun d'entre eux, vous trouverez quelques questions auxquelles nous vous invitons à répondre, en énonçant, de la façon la plus précise possible, les mesures que vous comptez mettre en œuvre si vous êtes portés au pouvoir.

Nous vous invitons à nous transmettre vos réponses le plus rapidement possible et au plus tard le 15 septembre 2026 par courriel à l'attention de M^e Manon Dulude (mdulude@abcqc.qc.ca), directrice générale de l'ABC-Québec. À partir de cette date, l'ABC-Québec entend communiquer les réponses reçues afin d'informer ses membres et le grand public des éléments des plateformes électorales des différentes formations politiques qui touchent à la justice et à son administration. Ces communications se feront notamment par l'entremise de notre site Web, de notre infolettre et de nos réseaux sociaux. Dans un souci de transparence et d'équité entre les formations politiques, nous ferons également état de l'absence de réponse d'une formation politique, le cas échéant.

Dans le cadre de ce volet communicationnel, l'ABC-Québec rédigera également un article présentant les principaux engagements des formations politiques en matière de justice, lequel sera soumis pour publication à un média national qui a déjà confirmé son intérêt à l'égard de cette initiative et de la publication d'un tel article. L'objectif est d'offrir au public un portrait accessible et non partisan des propositions qui concernent le système de justice et son administration.

De plus, nous proposons d'enregistrer une courte capsule avec une représentante ou un représentant de chacune des formations politiques afin de faire un survol des réponses au questionnaire et de discuter plus globalement de ses engagements en matière de justice. **Aux fins de cette entrevue, nous vous demandons de bien vouloir identifier une personne pour représenter votre parti et nous faire part de ses disponibilités afin que l'enregistrement puisse avoir lieu dans la région de Montréal avant le 18 septembre 2026.** Nous espérons ainsi permettre à celles et ceux qui se préoccupent de l'avenir de la justice au Québec de voter en toute connaissance de cause au moment du vote par anticipation et lors de l'élection le 5 octobre prochain.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame Ghazal, Monsieur Zanetti, nos salutations les plus distinguées.



M^e Maxime Gagné, LL.L., LL.B., LL.M.
Président de l'ABC-Québec